

DATE DE LA CONVOCATION : 19 juin 2026

Le jeudi 25 juin 2026, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sis 14, rue Fortuné-Charlot, en séance publique, à 19h00, sous la Présidence de Monsieur Miloud GOUAL, Maire,

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 35

PRÉSENTS : 29

VOTANTS : 33

Étaient présents :

Miloud GOUAL,	Bastien REDDING,	Marine CARPENTIER,	Franck GUILLEMIN,
Adélaïde HAMITI,	Mohamed BOUROUIS,	Anissa BOUGEANT,	Dalila KHORBI,
Casimir PIERROT,	Marie-Claire LETY,	Marylène DELAPLACE,	Diénabou KOUYATE,
Giraud PAYET,	Stéphane LARTIGUE,	Gérald BOUTEILLÉ,	Isabelle MOSER,
Housman BATHILY,	Nassira BENOUARI,	Cyril JOLY,	Landry PERQUIS,
Mustafa HECIMOVIC,	Samir AMAOUCHE,	Irina CARMINE,	Uriell MARQUEZ,
Jennifer EL OUARDANI,	Jennifer SKIBINE,	Thibault PETIT,	Manuela MELO,
Fabrice MESNAGE			

Excusés ayant donné pouvoir :

Hafid IABASSEN donne procuration à Miloud GOUAL,
Tina RAMAH donne procuration à Diénabou KOUYATE,
Régis PEDANOU donne procuration à Fabrice MESNAGE,
Florence MARQUES donne procuration à Manuela MELO

Absents :

Toufik LAADJAL, Sophie VINCENT

Secrétaire :

Mohamed BOUROUIS

La présente liste des délibérations et les extraits de délibérations sont disponibles sur le site internet de la Commune (rubrique le Conseil Municipal)

- Délibération n° DEL26_075 : Désignation des représentants du Conseil municipal auprès de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté d'agglomération Val Parisis

Approuvée à la majorité

sont désignés comme représentants titulaires :

- Monsieur Bastien REDDING
- Madame Diénabou KOUYATE

est désigné comme représentant suppléant :

- Monsieur Miloud GOUAL

- Délibération n° DEL26_076 : Signature d'une convention de partenariat pour l'organisation de formations à l'armement en union de collectivités entre la Communauté d'agglomération Val Parisis, le Centre national de la fonction publique et les communes participantes

Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_077 : Débat sur la protection sociale complémentaire des agents
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_078 : Actualisation du tableau des effectifs : Création et suppressions de postes
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_079 : Signature d'une convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_080 : Acquisition à l'amiable de la propriété sise 5, rue du Panorama, cadastrée AD n° 589,590,591,592,593 en vue de la création d'un parc
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_081 : Octroi d'une garantie d'emprunt - Programme SEQENS de dix-huit logements locatifs sociaux - 132, avenue de la Libération à Montigny-lès-Cormeilles
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_082 : Signature d'une convention de réservation de logements en contrepartie d'une garantie d'emprunt - Programme SEQENS de dix-huit logements locatifs sociaux - 132, avenue de la Libération à Montigny-lès-Cormeilles
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_083 : Approbation du principe de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du marché forain de la commune de Montigny-lès-Cormeilles
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_084 : Adoption des tarifs et quotients 2026
Approuvée à la majorité

- Délibération n° DEL26_085 : Taxe locale sur la publicité extérieure - Tarifs 2027
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_086 : Fixation du taux de la taxe d'aménagement
Approuvée à l'unanimité

- Délibération n° DEL26_087 : Attribution de la subvention de fonctionnement 2026 à l'association de prévention spécialisée Aiguillage
Approuvée à l'unanimité

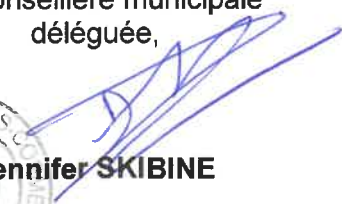
Il est possible de consulter le registre des délibérations au service des affaires générales et transversales situé au 3, avenue Aristide-Maillof.

Publiée et affichée le 26 juin 2026

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification), auprès du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise (2-4, boulevard de l'Hautil – 95 000 CERGY) ou par voie dématérialisée, sur le site www.telerecours.fr.

Pour le Maire,
La Conseillère municipale
déléguée,




Jennifer SKIBINE